

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	21 (1933)
Heft:	413
Artikel:	Les femmes et la Société des Nations : la nouvelle Convention contre la traite des femmes
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-261249

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emile GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

Mme Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de Chèques postaux I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

La ligne ou son espace :
40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partiel du 1^{er} Janvier. À partir du juillet, il est

dû à délivrer des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partiel du 1^{er} Janvier. À partir du juillet, il est

dû à délivrer des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

A plusieurs reprises, ces derniers mois, des lectrices nous ont exprimé leur appréciation pour les pensées qu'elles ont trouvées à cette place. Nous voudrions cependant savoir si cette opinion est partagée, et si des réflexions plus spécifiquement féministes, voire même des renseignements, des chiffres statistiques, seraient appréciés par d'autres lecteurs? ... Que l'on veuille bien nous le faire savoir.

Lire en 2^e page:

M. F.: Les femmes et le désarmement.
E. Go: Le sort du féminisme en Allemagne, encore une Association dissoute.

En 3^e et 4^e pages:

Marianne GAGNEBIN: L'Alliance à Lucerne.
A. GILBERT-RANDIN: Le Congrès international des femmes rurales à Stockholm.
L. H. P.: Les Unions chrétiennes de jeunes filles en Amérique du Sud.
Exposition. — Correspondance. — Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:

Alice-Suz. ALBRECHT: A propos d'un livre récent: « L'Anglaise et d'autres femmes. »
Publications reçues.

La vie politique

Finances fédérales

Un programme financier complet vient enfin d'être soumis aux Chambres fédérales pour assainir la situation de la Confédération, programme réclamé depuis longtemps par nombre d'hommes politiques prévoyants, et dont la présentation six mois plus tôt aurait évité beaucoup d'âgeur et de luttes politiques.

Pour faire face à un déficit d'environ 150 millions dans le budget de 1933, le message du Conseil fédéral prévoit d'une part une réduction des dépenses de 40 millions, effectuée en majeure partie sur les subventions et les traitements des fonctionnaires, et d'autre part une augmentation de recettes de 100 millions, dont 20 millions seraient fournis par un nouvel impôt de crise, 9 millions par l'élévation du droit de timbre sur les coupons, 25 millions par un impôt sur les boissons, 40 millions par l'imposition du tabac, et 8 millions par l'imposition des boissons distillées, soit au total 102 millions d'impôts directs et indirects.

Il est vrai que dans cette somme sont compris les 34 millions de revenu de l'impôt du tabac et de l'eau-de-vie, qu'un article constitutionnel avait destinés au fonds d'assurance-vieillesse; mais la loi sur l'assurance ayant été repoussée en votation populaire, et en face du besoin urgent d'argent en ce moment, ces recettes seraient provisoirement affectées aux dépenses générales de la Confédération. Une

somme de 8 millions sera toutefois mise à la disposition des cantons pour les vieillards nécessiteux.

Comme aucune de ces mesures ne peut être appliquée sans porter atteinte aux intérêts de quelqu'un, il va sans dire que les débats ont été très vifs, au Conseil national tout spécialement, chaque représentant d'un regroupement économique cherchant consciencieusement à exempter ses électeurs des sacrifices demandés à tous.

Après de longues délibérations, le personnel fédéral a fini par accepter une réduction de 7 % sur les traitements, en stipulant une réduction de 1600 fr. de base qui resteraient intacts, et sans qu'il soit touché aux indemnités spéciales pour les enfants. L'impôt de crise, lui, sera prélevé pendant une durée de 6 ans sur le revenu à partir de 4000 fr. et sur la fortune à partir de 50.000 fr. Il sera progressif et s'élevera de 0,5 à 10 % sur le revenu et de 0,25 à 5 % sur la fortune. Il ménagera donc essentiellement les petites bourses.

Quant à l'impôt sur les boissons non distillées il a fait l'objet d'une pression que l'on peut qualifier de révoltante sur le Conseil fédéral de la part des producteurs de boissons alcooliques. Grâce à eux le projet primitif, qui taxait plus fortement les boissons de luxe, comme le champagne, s'est transformé en une imposition uniforme sur tous les vins; une réduction de la taxe prévue pour la bière a été admise, et le cadre presque complètement exempté. La suggestion de fixer un taux moins élevé pour les boissons non alcooliques a été repoussée au National, celui-ci s'étant du reste rallié à la proposition de la majorité de la Commission, fixant à 25 millions le revenu de l'impôt annuel sur les boissons non distillées, en stipulant que ce sera le consommateur et non le producteur qui en portera la charge. De plus, il a été recommandé au Conseil fédéral d'élèver si possible les droits d'entrée sur le vin étranger. Les taxes actuellement proposées pour l'imposition des boissons seraient donc les suivantes: vin, 4 à 5 cent. par litre; cidre, 1 cent. ou même rien du tout; bière, 4 cent.; eaux minérales naturelles, eaux gazeuses, etc., 5 cent. par bouteille, ce qui correspond à 7 à 10 cent. par litre. Cette taxe sur les boissons non alcooliques est plus forte encore lorsqu'on compare l'impôt qui les frapperait à leur prix de vente, et il serait très désirable que les sociétés qui ont à cœur et l'hygiène et le bien public agissent

Pour le Désarmement

L'Assemblée réunie le 15 octobre 1933, à la Salle de la Réformation à Genève

Exprime ses vœux les plus ardents pour le succès final de la Conférence mondiale du Désarmement et pour la conclusion d'une Convention assurant l'égalité de statut et la sécurité à tous les États, et la co-opération des États pour éduquer leur opinion publique dans l'esprit et les méthodes de la Paix, et comprenant au moins les mesures suivantes:

L'abolition, dans un délai donné des "armements agressifs", y compris les armements aériens.

La réduction substantielle des armements, et la limitation des dépenses militaires.

Une organisation permanente assurant un contrôle rigoureux des armements, de leur fabrication et de leur commerce, prévenant le réarmement de tout État et continuant l'action pour le désarmement.

Texte de la résolution votée d'enthousiasme lors de la grande manifestation du 15 octobre en faveur du désarmement (Voir article page suivante).

sont à leur tour contre cette imposition dangereuse des boissons non alcooliques. Si les femmes étaient représentées aux Chambres, il est certain que les choses ne se seraient pas passées ainsi.

Ce programme financier a été adopté en effet par les deux Chambres. Le dernier cap à doubler aurait été pour lui la votation populaire, puisqu'il s'agit ici, non seulement d'une loi fédérale, mais encore de modifications constitutionnelles. Le Conseil fédéral toutefois a demandé la clause d'urgence, levant ainsi la dernière décision au Souverain. Bien à contre cœur, les Chambres se sont soumises à cette nécessité, la mise en action de ce programme financier ne souffrant pas le retard qu'apporterait le délai référendaire, et d'autre part, l'éventualité d'un refus ayant des conséquences incalculables pour notre pays. Les circonstances semblent donc appeler le sacrifice de ce droit démocratique du référendum dont jouissent les citoyens. Et nous autres, femmes, ne pouvons nous empêcher de sourire devant l'agitation qui s'est emparée de plusieurs d'entre eux parce qu'une décision importante leur a été enlevée, qui pourtant a été votée par leurs représentants directs. Que diraient-ils si, comme nous, ils n'étaient jamais consultés?...

A. LEUCH.

dans l'ordre moral et social: une nouvelle Convention internationale vient d'être signée sous ses auspices et grâce à son initiative, qui porte un coup décisif à l'infâme trafic de chair humaine, et derrière lui à l'existence des maisons closes.

Les Conventions internationales précédentes contenaient déjà¹ des mesures répressives contre la traite, mais uniquement en ce qui concernait les femmes mineures, les femmes majeures étant censées pouvoir et vouloir se défendre elles-mêmes contre les agissements des trafiquants! Et puis, il faut le déclarer carrièvement, cette conception de la lutte contre la traite était fort commode pour les pays réglementaristes; en effet, et de plus en plus, toutes les enquêtes, toutes les études objectives, menées soit par la S. d. N., soit par des organisations privées, ont prouvé de façon aveuglante l'étroit rapport entre la traite des femmes et l'existence des maisons, si bien que la définition du traiteur finissait par pouvoir s'appliquer en même temps au tenancier de maison close: « celui qui, pour satisfaire les passions d'autrui, a embauché, entraîné, ou détourné une femme ou fille... en vue de la pratique de la débauche...» Punir l'un était punir l'autre, et par conséquent atteindre au vif tout le système inique de la réglementation. Aussi est-ce avec grand intérêt que les Associations abolitionnistes, et avec elles les organisations féminines, ont vu se développer peu à peu la tendance à supprimer dans les législations nationales répressives de la traite la distinction entre les victimes majeures et les victimes mineures. (La Suisse, pour le dire en passant, a introduit cette suppression dans sa législation dès 1925.)

Cette tendance trouva bientôt son écho dans le Comité consultatif contre la traite de la S. d. N., qui, dès 1928, inscrivit cette question à son ordre du jour, fit une enquête auprès des gouvernements, et aboutit finalement, après de longues et passionnantes discussions, à déclarer en 1932 que « la traite des femmes était toujours et en toutes circonstances un acte profondément immoral et antisocial, et que cette traite devait être punie, même si les victimes étaient majeures et consentantes. » L'Assemblée plénière de l'an dernier fit sienne cette déclaration, si bien que le Comité consultatif se trouva devant la tâche, lorsqu'il se réunit en avril dernier, d'étudier sur ce point la révision des Conventions.

Les débats étaient attendus avec curiosité, car l'on se demandait l'attitude qu'allait prendre les pays réglementaristes, que cette révision risquait de gêner considérablement. C'est alors que, comme s'en souvient certainement nos lecteurs¹, la délégation française apporta une proposition de compromis, supprimant la limite d'âge, mais restreignant le délit aux cas de traite à l'étranger. Proposition qui fut adoptée par le Comité consultatif, et qui, si elle déçoit certains abolitionnistes, constitue d'autre part un

Pendant la „Saison de Genève“



Cliché Mouvement Féministe

Miss HORSBURGH (Gde-Bretagne)

Députée au Parlement, déléguée suppléante à la S.D.N. et rapporteur sur la question de la traite des femmes



Cliché Mouvement Féministe

Mme F. KLUYVER (Hollande)
attachée au Ministère des Affaires étrangères, déléguée suppléante à la S. d. N. et la seule femme qui siège à la IV^e Commission (questions financières).]

Les Femmes et la Société des Nations

La nouvelle Convention contre la Traite des Femmes.

La XIV^e Assemblée de la S. d. N., qui vient de se terminer, aura en tout cas, et quoi que puissent en dire les détracteurs et les sceptiques, abouti à un résultat important

* Arrangement de 1904, Conventions de 1910 et de 1921.

¹ Voir le Mouvement, No 403.

progrès sensible sur l'état de choses existant et une première étape. Un projet de texte fut donc préparé sur cette base par le Comité, qui fut soumis aux observations des gouvernements, de façon à pouvoir être signé lors de la réunion de l'Assemblée en septembre.

Mais alors, et comme nous l'avons fait allusion dans notre précédent numéro, une campagne d'opposition se dessina nettement dans certains milieux abolitionnistes de France et d'Angleterre. On craignait notamment, et cela était juste, que ce terme « dans un pays étranger » ne fût pas applicable aux colonies, protectorats, territoires sous mandat, et que certains pays n'en profitassent pour laisser tranquille la traite entre la métropole et ces régions, et alimenter de la sorte les maisons de tolérance, qui y fleurissaient abondamment, on ne le sait que trop. Et alors, on demandait, et à notre avis c'était une erreur profonde, à tous les abolitionnistes, à toutes les organisations féminines, de s'opposer à la signature de ce texte, si celui-ci n'était pas amendé de façon à préciser ce que signifiait ce terme de « pays étranger ». Erreur de principe d'abord, puisque l'on aurait annulé de la sorte toute sanction de la traite des femmes majeures de France en Egypte, ou de Pologne en Argentine, par exemple; erreur de tactique ensuite, puisque douze gouvernements ayant accepté ce projet en avril par l'intermédiaire de leurs représentants au Comité consultatif, il n'y avait aucune probabilité qu'ils veuillent se déjuger dans les débats suivant six mois plus tard.

Telle était la situation quand s'ouvrit l'Assemblée plénière de la S. d. N., à la Ve Commission de laquelle fut remis l'examen de cette partie de l'ordre du jour, la déléguée britannique, Miss Horsburgh, étant rapporteur. Et les débats présentèrent un intérêt très vif, et on peut le dire, paradoxal: en effet, alors que l'on savait fort bien que les craintes émises sur l'interprétation de ce terme « en pays étranger » visaient surtout la France dans ses relations avec le Maroc ou la Syrie, ce fut une satisfaction très grande d'entendre des déclarations catégoriques du représentant de la délégation française, M. Jules Gautier, auquel sa chevelure et sa barbe blanches de patriarche donnaient une autorité toute spéciale. « La France est prête à signer cette Convention, annonça en substance M. Gautier, en stipulant nettement qu'elle s'applique aux colonies, aux territoires, aux protectorats comme à la métropole. La traite des femmes est une honte pour notre civilisation, dont il faut qu'elle se débarrasse au plus vite. » Et tandis que nous soupirions d'aise devant ces affirmations, c'étaient alors d'autres pays (influence de la campagne extrémiste signalée tout à l'heure? c'est possible...) qui soulèvaient des difficultés, relevaient des arguments juridiques, semblaient avoir peur de s'engager, faisaient machine en arrière, si bien que de voir la France soutenir contre d'autres le point de vue abolitionniste semblait le monde renversé!

Finalement, et après un chaleureux appel de M. Ekstrand, Directeur de la Section sociale de la S. d. N., et l'inévitable passage par les mains d'un sous-Comité de rédaction, une résolution fut votée, demandant la prochaine réunion d'une Conférence diploma-

Les femmes et le désarmement

Les grandes manifestations organisées à Genève à l'occasion de la reprise des travaux de la Conférence ont remarquablement réussi — malgré, ou bien mieux, en raison du coup de théâtre du retrait de l'Allemagne, qui a fouetté toutes les énergies et donné plus de poids au sentiment des responsabilités de chacun en ces heures si graves. Le meeting du 15 octobre à la Réformation, magnifiquement préparé par une femme, Dame Adelai Livingstone, sous les auspices du Groupe Consultatif International pour le Désarmement,¹ a été un si grand succès que Lord Robert Cecil lui-même, qui a pourtant le droit d'être blasé sur des manifestations de ce genre, a déclaré en avoir rarement vu d'aussi vibrante et aussi enthousiaste. C'était le vrai public de Genève, celui que masquent parfois les snobs, les sceptiques ou les réactionnaires, et dont émane dans le plein sens de l'expression « l'esprit de Genève ». Et relevons ici l'impression profonde que produisit à côté des orateurs masculins, Mme Isabel de Palencia, si sobre, si digne, si persuasive, dans sa simplicité de camée antique, et qui, sans hausser d'un ton sa voix, tint suspendu à ses lèvres l'immense auditoire ému et frénétique.

Le lendemain matin, une imposante déléga-

tion des mêmes organisations, dans laquelle les femmes tenaient une part importante, présente à M. Henderson, sous la conduite de Lord Cecil, le texte de la résolution votée la veille. Et là aussi deux femmes prirent la parole comme chefs

de file: Milé Rosa Manus (Hollande), en notre nom à toutes, femmes, qui travaillent pour la paix, et Mrs. Puffer Morgan, au nom des centaines d'organisations de tout ordre qui, aux Etats-Unis, ont envoyé à la Conférence le message impérieux de passer des paroles aux actes.

Le discours très catégorique de M. Henderson à cette occasion a été analysé et répandu par la grande presse. Le soir enfin, le grand dîner organisé par le Comité International féminin pour le Désarmement, réunissait plus de cent personnes au Club International, sous la présidence spirituelle et élégante de Mme Dreyfus-Barney (Paris). On entendit successivement M. Henderson lui-même, qui avait bien voulu honorer ce dîner de sa présence; Mme Adele Schreiber, vice-présidente de l'Alliance pour le Suffrage, vibrante et chaleureuse à son ordinaire; Mme Eidenschenk-Patin (France), présidente de la Ligue des Mères et des Educatrices, dont les paroles toutes simples, toutes unies, mais poignantes de vie vécue, produisirent une impression quasi-religieuse; Mrs. Begges (Etats-Unis) et enfin deux jeunes: Mme René Baezner (Genève), nièce de notre collaboratrice Mme Debrix, et notre collaboratrice elle-même à l'occasion, et M. Svensma (Hollande), qui affirmèrent tous deux la volonté de paix de la génération qui monte.

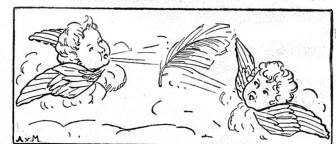
Une fois de plus, donc et comme le 6 février 1932, l'opinion publique mondiale s'est affirmée à nouveau. Une fois de plus, elle a dit de façon formelle qu'elle voulait la paix, et que le désarmement était l'un des moyens essentiels d'y parvenir. Ceci, et quoi que puissent nous réservé les jours qui vont venir, quel scepticisme que! Pour puisse manifester dans certains milieux, les diplomates et les hommes politiques ne doivent pas Poublier. Car, comme l'a relevé avec force l'un des orateurs du 16 octobre, tout échec maintenant de cette cause serait non seulement un désapointment cruel pour les peuples, mais un danger pour les gouvernements.

M. F.

mais cinq des grandes organisations féminines internationales représentées à Genève tiennent à adresser à tous les membres de la Conférence une lettre démentant formellement avoir été consultées à ce sujet, et insistant pour qu'à l'avenir soient seulement prises en considération des déclarations officielles de leur part.

Voilà donc un quatrième acte international qui vient s'ajouter à ceux déjà existants contre l'odieux trafic. Et un acte dont la portée est bien plus grande, nos commentaires l'auront fait voir, que ce que peut en déduire à première vue un lecteur peu informé. La réglementation de la prostitution reçoit du fait de la Convention du 11 octobre 1933 un coup décisif. N'ont-ils donc pas raison ceux qui disent que, même si la S. d. N. n'avait fait que ce qu'elle a fait en matière de lutte contre la traite des femmes sous tous ses aspects, il aurait valu la peine de l'inventer?

E. Gd.



DE-CI, DE-LA

Un geste de solidarité féminine.

Nous avons publié sous ce titre, dans notre dernier numéro, une demande du Comité international d'aide aux émigrés intellectuels, qui cherchait, pour des jeunes filles allemandes réfugiées, des familles qui voudraient bien leur offrir gratuitement chambre et petit déjeuner pendant leurs études à Genève. Or, presque immédiatement, nous avons reçu une offre pleine de cœur d'une vieille famille protestante pour une jeune avocate, faisant à Genève des études d'horlogerie pour aller ensuite exercer ce nouveau métier en Palestine. Nos lecteurs se rendent-ils compte à quel point ce geste a été encourageant et réconfortant pour nous, en nous prouvant l'utilité de notre journal?...

Et c'est pourquoi nous rappelons aujourd'hui que le même Comité cherche encore le même arrangement (chambre et petit déjeuner gratuit) pour deux autres jeunes filles réfugiées: une élève de l'Institut Dalstro, et une élève de l'école de dactylographie Kyburg. Nous nous chargeons bien volontiers de lui transmettre les offres que l'on voudra bien nous faire.

Le sort du féminisme en Allemagne

Encore une Association dissoute

Nous apprenons qu'à son tour la Ligue des Citoyennes allemandes (*Deutscher Staatsbürgersinn-Verband*) a décidé, lors de son Assemblée générale extraordinaire tenue à Leipzig le 24 septembre dernier, de se dissoudre, ne pouvant subsister, du fait des conditions im-

posées par la direction de la police. Les deux dernières associations féminines, la *Wanderverein* et la *Arbeitsgemeinschaft der Frauen für die Demokratie und Freiheit*, ont également été dissoutes. Il semble que le féminisme allemand soit en passe de disparaître complètement.

Il existe toujours quelques associations féminines, mais elles sont toutes très petites et peu actives. La dernière à avoir été dissoute, la *Arbeitsgemeinschaft der Frauen für die Demokratie und Freiheit*, a été fondée en 1924 par Irène Baudelaire, la fille de l'écrivain. Elle a été dissoute en 1933, lorsque son père est mort. Ses dernières actions ont été de faire une collecte de fonds pour aider les réfugiés juifs et de faire une campagne pour l'égalité des droits des femmes. La dernière réunion de l'association a eu lieu en mai 1933.

Irène Baudelaire a été élevée dans une famille très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de propriété. Son père, Baudelaire, était un écrivain très connu, mais il était également un homme très conservateur. Il a été éduqué dans une école catholique et a été influencé par les idées de l'Église. Il a été marié à une femme nommée Sophie, qui était également très conservatrice. Ils avaient trois enfants: Irène, André et Jeanne. Irène a été élevée dans une atmosphère très conservatrice, où les femmes étaient considérées comme des objets de